

Qui était Jean Ruedin des Bois ?

Autor(en): **Châtelain, Roger**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **80 (1977)**

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684999>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Qui était Jean Ruedin des Bois ?

par Roger Châtelain

LA FRANCHE MONTAGNE DES BOIS

Personnage de légende ou personnage vrai, venu peut-être du dehors défricher les Franches-Montagnes à une époque imprécise, c'est là le voile épais qui entoure ce prétendu pionnier du haut plateau, Jean Ruedin dit des Bois. Le village des Bois, dans le district des Franches-Montagnes, est situé à mi-distance entre Le Noirmont et La Chaux-de-Fonds. Voilà bien deux cents ans qu'on s'interroge sur cet homme mystérieux, indéfini, qui semble issu davantage d'un conte folklorique que de la réalité et qui, cependant, a donné son nom à l'agglomération des Bois. Ce lieu s'appelait autrefois Les Bois Jean Ruedin ou Bois Ruedin et, dans les documents en allemand, Rüdisholz.

Proclamons-le tout de suite: on devrait dire *La Franche-Montagne* et non Les Franches-Montagnes, comme on dit La Franche-Comté, car il est vrai qu'il n'y a qu'une montagne et non plusieurs. Les vieux actes nous parlent de la Franche Montagne, sans trait d'union entre les deux noms, (en allemand, Freiberg ou Freienberg). Aussi emploierai-je ici cette appellation, conformément à l'ancien usage, dans les citations.

Dans ce district des Franches-Montagnes, Montfaucon apparaît pour la première fois en l'an 1139, Goumois en 1177, Les Sairains et Les Montbovats en 1210, Saint-Brais en 1275, Muriaux en 1315 (famille noble de ce nom), Le Bémont, La Bosse, Les Enfers, Le Praissalet en 1330 (TR 1, pp. 277, 361, 452; TR 2, p. 265; TR 3, p. 221; TR 4, p. 638). Les localités de Saignelégier, Les Pommerats, Le Noirmont, Les Bois, Les Breuleux, La Chaux-des-Breuleux (et non La Chaux-sur-Breuleux!) apparaissent plus tard. Cependant, Les Pommerats pourraient être bien plus anciens. Puisque certains lieux portaient un nom avant l'an 1340, la région était donc habitée et déjà partiellement défrichée. Jean Ruedin, dont il n'est point question à cette époque-là, ne saurait donc avoir été le grand défricheur de la Montagne. L'apparition, en 1315, de la famille féodale de Muriaux ou Spiegelberg, est le signe que celle-ci ne s'est pas installée dans un désert, sinon que serait-elle

venue faire ici toute seule? Je ne m'occuperai pas, dans ce mémoire, de la seigneurie de Franquemont dont le château dominait Goumois et le Doubs, car elle n'est pas en rapport avec la question Jean Ruedin.

En novembre 1384, l'évêque de Bâle Imier de Ramstein (Ramstein, château dans le Jura bâlois) promulgua, avec le consentement de son église, une charte de franchises, afin de peupler davantage ce haut plateau, mais, fait curieux, et contrairement à l'affirmation de certains auteurs, il n'y parle pas de défrichements. Curieusement aussi, au début de la charte, il exempte les futurs et nouveaux habitants de toutes impositions, «et per presentes litteras facimus liberos et exemptos de omnibus talliis et exactionibus seu impositionibus, omnes et singulos utriusque sexus homines», tandis qu'à la fin du texte, il exige tout de même certains impôts! (TR 4, pp. 450 à 452; même texte avec traduction française: Vautrey 6, pp. 5 à 9, et A. Paul Prince, Les Franches-Montagnes dans l'histoire, pp. 11, 205, 206).

Après la promulgation de cette charte de 1384, la région devenue franche a été appelée la Franche Montagne. Au cours des temps, elle reçut des dénominations différentes. En 1139, elle est le Montfaucon ou la Montagne du faucon «Mons Falconis», de même dans le titre de 1384 «in Monte falconis» et encore en 1397 (pour cette date-ci, TR 4, p. 855). La Franche Montagne de Muriaux ou de Spiegelberg apparaît en 1382 et je la trouve encore mentionnée ainsi en 1491 (1382: TR 5, p. 696; 1491: B 194-1). Elle a probablement été appelée de cette façon par le fait que les premiers seigneurs de Muriaux ou Spiegelberg ont administré ou surveillé la contrée pour le compte de l'évêque de Bâle au 14^e siècle. En 1462, elle est la Franche Montagne des Bois: «en la Mallenuict, seant pres et au desoub La Montagne des bois, devers midj», (La Malnuit au nord des Pommerats, B 207-15). Elle a gardé longtemps l'appellation de Franche Montagne des Bois. Charles-Ferdinand Morel, dans son Abrégé de l'Histoire et de la Statistique du ci-devant Evêché de Bâle, réuni à la France en 1793, p. 80, dit encore en 1813 «la Franche-montagne», tandis que P. S. Saucy, l'auteur de l'Histoire de l'ancienne Abbaye de Bellelay, parue en 1869, tout en citant encore «la Franche-Montagne», (pp. 34, 49, 140, 144, 156), écrit aussi «les Franches-Montagnes», (pp. 140, 142, 146, 156). Dans les anciens documents, souvent on écrivait simplement la Franche Montagne ou aussi la Montagne. Le nom se traduisait en latin par *libre-mont*: «certi incoloe nostri liberi montis», en 1454 (TR 5, p. 409).

Les habitants, répartis dans des localités qui n'étaient alors que des hameaux, se trouvaient disséminés dans une vaste forêt, en quelque sorte isolés parmi les bois et, peut-être, a-t-on fini par dire que la région

était la montagne de la forêt, la montagne des bois. Plusieurs lieux-dits forestiers portent un nom de personne et proviennent de l'établissement d'une famille en un endroit où celle-ci a pu défricher le sol ou bien poursuivre un déboisement antérieur. Ainsi on connaît, outre les Bois Ruedin, le Bois François (à l'est des Bois), le petit et le gros Bois-Derrière, autrefois répartis en Bois Jobin, Bois Billeboz, Bois Marchand (le Bois-Derrière, au nord de Tramelan). J'ai lu quelque part qu'il existait à la Montagne un Bois Boillot. Plus à l'est, dans la Courtine de Bellelay, qui est comme le prolongement de la Montagne des Bois, on trouve le Bois Rebetez, près des Genevez. Je reviendrai plus loin sur ce sujet. Les agglomérations des Emibois (milieu des bois), de La Bosse (du bas latin boscum: bois), du Boéchet (petit bois), rappellent l'existence des anciennes forêts qui couvraient ces lieux. J'ajoute La Gruyère, entre Saignelégier et Tramelan, toponyme qui désigne soit la circonscription d'un officier des eaux et forêts, le *gruyer*, soit un droit seigneurial sur la forêt. Pour ma part, je maintiens l'orthographe *Gruyère* au lieu de Gruère admise officiellement il y a quelque 25 ans (voir J. J. Hisely, Histoire du comté de Gruyère, in Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1re série, vol. 9, Fribourg 1851, pp. 47 à 50).

La forêt qui garnissait les côtes au nord des Pommerats était appelée Les Bois de Montjoie ou de La Malnuît (TR 2, p. CX); en 1491: «Die-se Wälder sollen seyen und heissen la Malenuît oder Bois de Montjoie.» En 1594, un acte mentionne «die underthonen von Malenûict alias desboys de Mont Joye gehn Saingneligier». En 1618, je trouve cités un Jehan Claudi Perrin et un Germain Arnould «des Bois de la Malnuît», (pour 1491 et 1618: B 207-15; pour 1594: B 239-4). Au dossier B 194-16, il est déclaré dans un document que, selon la copie d'une amodiation faite par les seigneurs de Montjoie le 15 septembre 1486, «La Montagne des bois wird aûch Mallenuît genannt», ce qui est probablement contestable, car il ne semble pas que la Montagne des Bois comprenait dans son territoire les Bois de Montjoie. Quant aux lieux-dits «Bois» suivis d'un prénom ou d'un nom de famille (Bois François, Bois Jobin), je ne les trouve que dès le 16e siècle et ce n'est donc pas avant cette époque qu'il faut chercher un Jean Ruedin au hameau des Bois.

Quelques auteurs ont confondu les appellations de Franche Montagne des Bois et de Bois Jean Ruedin et ils les ont soudées, écrivant ainsi: «la Franche Montagne des Bois Jean Ruedin». Or, la Franche Montagne des Bois est une chose et Les Bois Jean Ruedin en sont une autre, Les Bois Ruedin n'étant qu'une partie, qu'un secteur de la Fran-

che Montagne. Gustave Amweg, dans son Histoire populaire du Jura bernois, ancien Evêché de Bâle, pp. 151, 152, mentionnant les colons du haut plateau, écrit: «Le plus connu est Jean Ruedin, venu de Suisse, qui défricha une grande portion de territoire. Celui-ci porte encore son nom, surtout dans les actes des Archives (la Franche-Montagne des Bois-Jean Ruedin), vers le Sud-Ouest de la contrée.» Dans les «Actes» de 1956, p. 133, Jules Surdez, auteur de: Cerneux, cernier, cernil, cernie, cite: «Le 14 mai 1747, ils revinrent à la charge auprès du grand bailli de la Montagne des Bois Jean Ruedin pour lui exposer...» (voir aussi p. 141, note 40). Dans le Bulletin des intérêts du Jura (ADIJ), d'août 1954, un article signé André Cattin: Evocation des Franches-Montagnes, nous dit, p. 158: «La population de la Franche-Montagne des Bois-Jean Ruedin, du nom du principal défricheur que l'on rencontre dans les actes des archives...» Cette méprise provient de textes d'anciens historiens comme Charles Ferdinand Morel et P. S. Saucy, dans les ouvrages que j'ai mentionnés. Le premier écrivait, p. 80: «Un grand nombre de colons arrivèrent, et l'on vit se former des habitations et des villages. Ainsi se peupla la Franche-montagne, autrement dite la montagne des Bois, de Jean Rueding, le chef de la colonie», et le second, p. 49: «Jean Ruedin, un de ces premiers colons et dont on voyait encore, il y a quelques années, la maison au village des Bois, a laissée son nom à la Franche-Montagne, Bois-Jean-Ruedin, Rudisilva».

Anciennement, la Franche Montagne avait pour armoiries *un sapin posé sur trois monts* (Joseph Beuret, Les Armoiries des Franches-Montagnes, in Archives héraldiques suisses, 1931, voir aux pp. 33, 79, les fig. 40 et 70 à 72). Aussi Gustave Amweg, dans son Histoire populaire du Jura bernois, table pp. 122/123, No 3. Cet emblème a été utilisé jusqu'au début de notre 20^e siècle, selon Joseph Beuret. Une mesure officielle de capacité, datant de 1747, porte ces mêmes armoiries au sapin (Gustave Amweg, Les Arts dans le Jura bernois et à Bienne, vol. 2, p. 292). Je constate, d'autre part, dans les dossiers d'archives que, dès 1748, le sceau officiel de la seigneurie de la Franche Montagne porte la crosse épiscopale seule; ce fut le cas aussi pour d'autres sceaux de seigneuries jurassiennes à cette époque-là. Dès 1757, cette crosse, pour la Franche Montagne, est accompagnée du blason au miroir, arboré par les nobles de Spiegelberg (pour 1748: B 194-7, La Franche Montagne, Bourgeois et habitants; pour 1757: B 239-1, La Franche Montagne, Fiefs communs).

Sur la base des documents, il est bien certain que les véritables armoiries de la Franche Montagne, partant des Franches-Montagnes, sont l'emblème du sapin. J'ai trouvé un sceau de la Franche Montagne des



Fig. 1
Sceau de la Franche Montagne des Bois, 1615. Photo de l'auteur.

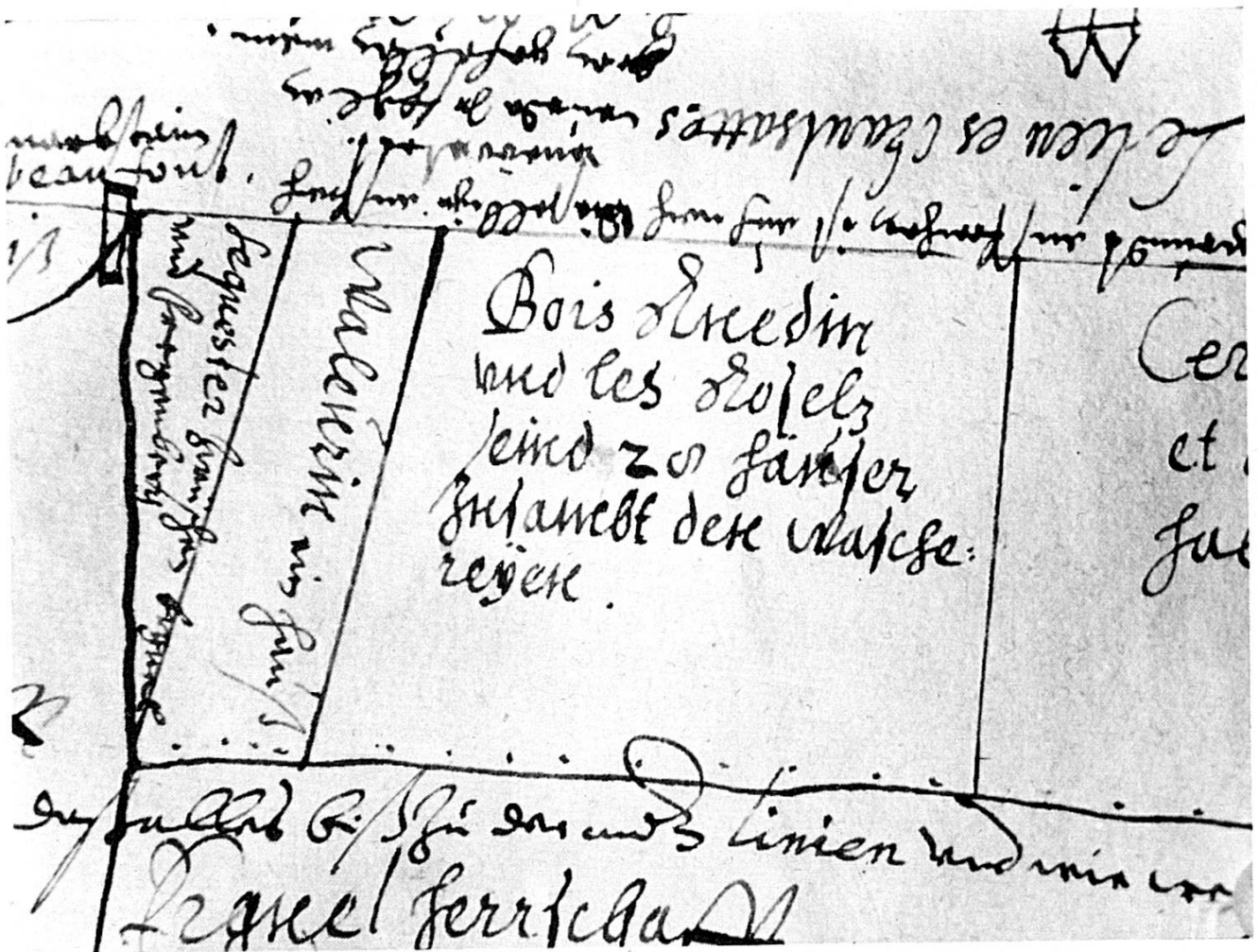


Fig. 2
Situation des Bois Ruedin sur un plan de 1599. Photo de l'auteur.

Bois montrant un arbre feuillu posé également sur des monts. (Voir fig. 1)

Ce sceau, assez effacé, est inédit. Il est apposé sur une pièce de l'an 1615 (B 194-9, La Franche Montagne, Doléances et griefs). Je présume qu'il s'agit là des plus anciennes armoiries de la Montagne.

S'est-on inspiré pour le choix de cette figure du blason des barons de Gilley qui contient également un arbre feuillu? (Sceau de Gaspard de Gilley, co-seigneur de Franquemont, de 1592, in B 207-12.) A moins qu'en ce temps-là, la Montagne ait été couverte non seulement d'épicéas, mais aussi, en quantité appréciable, de feuillus.

JEAN RUEDIN A-T-IL EXISTÉ?

La plupart des historiens ont admis l'existence de Jean Ruedin. Ils disent qu'il fut le premier ou l'un des premiers colons défricheurs de la Montagne et qu'il donna son nom au village des Bois qu'il avait fondé. Toutefois, ils ne peuvent ni le cerner ni le situer exactement. Dans une notice sur le défrichement de la Franche Montagne et sur ses franchises, datant d'environ 1756, on cite un certain Jean Ruedin «aûs der Eidgnossschaft gebürtig» (B 194-1). Malheureusement, un autre mémoire sur la colonisation de cette région, de 1769, ne m'apprend rien de spécial (B 190-18, La Franche Montagne, Bois et forêts). Je viens de mentionner Morel et Saucy qui déclarent, le premier, que Ruedin fut le chef des colons qui arrivèrent à la Montagne; le second, qu'on voyait au village des Bois, quelques années auparavant, la maison de Jean Ruedin.

Auguste Quiquerez, dans son Armorial de l'Evêché de Bâle, manuscrit aux Archives de l'Etat, donne une illustration des armoiries Ruedin: d'or à une fleur de lis, parti d'argent et de gueules (rouge). Il ajoute: «Cette famille passe pour avoir été la première qui défricha la Franche Montagne en 1384, une métairie y porte encore le nom de Bois-Rudin. En 1550, Jacob Rudin était un homme considéré à Bâle — Wurstisen, p. 664», (il s'agit ici de la Chronique de Wurstisen, Bâle, 1580).

En 1886, Vautrey (6, pp. 12, 13) dit: «Une ancienne et constante tradition veut que le premier habitant des Bois soit un nommé Jean Ruedin originaire, dit-on, de Cressier-Landeron, canton de Neuchâtel.

Nous ne pouvons fixer, d'une manière certaine, l'époque où Jean Ruedin s'établit sur ce point isolé des Franches-Montagnes. Il fut sans doute un des premiers colons attirés sur ce plateau par la lettre de franchises d'Imier de Ramstein.» A la p. 76, il écrit encore que les Ruedin venaient de Neuchâtel. Arthur Daucourt, dans son Dictionnaire historique des paroisses de l'ancien Evêché de Bâle (vol. 1, 1897), indique, p. 80, que Jean Ruedin était bourgeois de Cressier, tandis que dans son Histoire de la seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes (1903, p. 25), il est restrictif en disant que le colon Jean Ruedin est «originaire croit-on de Cressier-Le Landeron». Quant à Paul Bacon, Un peu d'histoire des Franches-Montagnes et de la Courtine (1941, p. 21), il le dit également originaire de Cressier-Le Landeron. On a lu que Gustave Amweg le déclare «venu de Suisse» dans l'ouvrage cité (1942, p. 151). La collection Trésors de mon pays (No 8, 1945) donne la parole à Joseph Beuret pour décrire Le Haut Jura, Franches-Montagnes et Clos du Doubs; on y lit: «Voici les Bois, ce village fondé par Jean Ruedin du Landeron,» (p. 10).

Dans l'ouvrage Les Franches-Montagnes (1957), Paul Bacon consacre un chapitre à Jean Ruedin, pp. 77 à 79, mais son contenu consiste en renseignements généalogiques fournis par l'archiviste André Rais. Selon lui, Jean Ruedin était un Jobin, tout simplement. Il cite un Jean Ruedin vivant dans la Franche Montagne en 1443, qui fut *l'ancêtre* du fondateur du village des Bois. Jean Ruedin des Bois qui, selon l'auteur, possédait des forêts aux Pommerats et dans le voisinage des Bois, s'établit à St-Ursanne en 1498 et y fut reçu bourgeois en 1505. Il était fils d'Humbert Jobin, petit-fils d'un autre Humbert et arrière-petit-fils d'Estevenin Jobin, celui-ci «né vers 1370, décédé avant 1444». (Cependant il vivait encore en 1444, comparer aux pp. 80 et 81). Toutefois, dans cette généalogie, on n'aboutit pas sur le Jean Ruedin qui vivait en 1443 et qui est déclaré l'ancêtre de notre personnage. On nous dit d'une part que cet ancêtre s'appelait Jean Ruedin et, d'autre part, qu'il s'appelait Estevenin Jobin. Il y a contradiction, puisque tous deux vivaient à la même époque. De plus, on ne nous dit pas quels étaient ses descendants à ce Jean Ruedin de 1443 et par quelle filiation on en arriverait à notre Jean Ruedin des Bois.

En outre, si l'agglomération des Bois a porté le nom de Jean Ruedin (et l'auteur reconnaît que ce dernier a existé), il faut admettre que ce personnage y a demeuré, y a vécu plusieurs années, y a exercé un rôle assez important. Pourquoi serait-il allé s'établir à St-Ursanne et pourquoi, s'il a «fondé» les Bois, aurait-il abandonné ce lieu pour partir ailleurs? On le remarque, après ces considérations, on n'en sait vraiment

pas plus qu'auparavant. Concernant un sujet aussi obscur, ardu et déconcertant que le problème séculaire Jean Ruedin, il est regrettable que l'archiviste, ainsi que l'auteur de l'ouvrage, n'aient pas profité de cette publication pour y mentionner les documents, les pièces d'archives prouvant les faits énoncés.

Un historien et folkloriste, Jules Surdez, a tenté bien timidement d'écarter le voile qui recouvre le «mystère» Jean Ruedin. Dans son *Histoire du moulin de la Mort* («Actes» 1930, pp. 64 à 66), il examine en quelques lignes ce problème et, enfin *pour la première fois*, il fait état d'une source authentique, soit les comptes de la Franche Montagne des Bois; il en parle encore dans les «Actes» de 1956, p. 132, mémoire que j'ai déjà cité. Voici ce qu'il en dit: «Dans les comptes du bailliage de la Franche-Montagne des Bois, de l'an 1451, on trouve déjà la trace de la famille Ruedin. Les difficultés commencent quand il s'agit de démontrer les relations de cette famille et le village des Bois.» Puis: «On trouve dans les comptes de 1492... un Jehan Ruedin, «de Pomrat», ayant payé la dîme de ses terres: «Von dem zehender siner ruti.» Comme il n'est pas encore question de cette redevance dans les comptes de 1490 et de 1491, ne pourrait-on en déduire que ce Jehan Ruedin fut le premier colon et le fondateur du village des Bois?» Il est évident que tout cela ne prouve pas encore que ce franc-montagnard soit celui qu'on cherche, mais, au moins, on sait qu'il a existé un certain Jean Ruedin à la Montagne, précisément aux Pommerats. De plus, un acte du 17 novembre 1485 (TR 5, pp. 880, 881) révèle l'existence d'un Jehan Ruedin des Pommerats qui vend, de concert avec Jehan Perrin Bonnemain, une rente annuelle assignée sur la maison, le chésal et le courtil de ce Jehan Ruedin, situés au village des Pommerats et sur un pré situé au Noirmont. On trouve là, assurément, la même personne que celle qui est mentionnée dans les comptes de 1492. A cette époque, le territoire où devait être construit plus tard le village actuel des Bois faisait partie de la communauté du Noirmont.

Un seul historien, à ma connaissance, M. l'abbé A. Paul Prince, a estimé être «plus proche de la vérité historique» en niant en quelque sorte l'existence de la personne de Jean Ruedin et en laissant ses lecteurs supposer que le nom ou le prénom Ruedin n'était pas connu à la Montagne. C'est du moins ce qu'on peut en inférer à la lecture de ses textes. Il s'agit du mémoire qu'il a publié, intitulé: *De quelques toponymes du haut plateau franc-montagnard* («Actes» 1961), ainsi que de son ouvrage: *Les Franches-Montagnes dans l'histoire* (1962), qui apportent cependant des considérations nouvelles et valables sur le passé de la Montagne. Dans le premier, il écrit, (pp. 146 à 148): «Rue-

din, au surplus, pourrait fort bien être une corruption française de *Rudolf* ou *Ruedi*. A moins qu'on ait imaginé cavalièrement, et avec beaucoup de fantaisie, un certain *Ruedin* pour transposer en français le latin *Rudis Silva* par quoi l'administration des princes-évêques désignait la communauté des Bois. Or, *Rudis Silva* signifie avant tout une forêt sauvage, un terrain inculte, malaisé à défricher. Cette explication nous paraît d'autant plus proche de la vérité historique que la région des Bois, plus froide et plus éloignée de la Prévôté de Saint-Ursanne qui, en fait, avait droit de regard sur la jeune seigneurie franc-montagnarde, portait fort bien son nom de *rudis silva*, silve rude et sauvage.» Puis: «Personnellement, et à moins que de nouveaux éléments soient versés au dossier, nous croyons être plus proche de la vérité en voyant dans *bois Ruedin* une traduction fantaisiste du latin administratif *Rudis Sylva* en un français qui signifierait *la forêt* ou les *bois de Ruedin*.» Dans le second ouvrage (pp. 13 et 192, note 18), les mêmes idées sont développées, mais je remarque ici que le passage suivant a été supprimé: «et à moins que de nouveaux éléments soient versés au dossier». Dans les deux également apparaît la phrase suivante (p. 146 du premier, et p. 12 du second): «Au surplus, les registres de Cressier et du Landeron, pour l'époque correspondante, n'offrent pas trace de Ruedin.»

Je dirai tout d'abord qu'une famille Ruedin est bourgeoise de Cressier et du Landeron. Le volume: *Les noms de familles suisses* (1940), indique les Ruedin comme étant originaires respectivement des cantons de Fribourg, de Genève, de Neuchâtel. Dans ce dernier canton, ils sont, dès avant l'an 1800, bourgeois de Cressier, d'Enges et du Landeron. On notera en passant qu'il n'existe pas de famille Ruedin originaire du Jura bernois. Un article paru dans l'*Almanach du messager boîteux de Neuchâtel* (1922, p. 69), sous la signature de L. M. (Léon Montandon), dit ceci: «*Ruedin*. En 1521, Jehan Rodin, de Combes, reconnaît, avec d'autres personnes, des terres au nom des habitants de Combes. Tous sont bourgeois du Landeron. De ce Jean Rodin, ou Ruedin, descendent, sauf erreur, tous les Ruedin neuchâtelois. Au début du 17^e siècle, quelques-uns de ses petits-fils étaient établis à Cressier, tandis que d'autres avaient conservé leur domicile à Combes. Actuellement, les Ruedin sont originaires de Cressier, d'Enges et du Landeron.» D'autre part, dans les *Archives héraldiques suisses*, annuaire 1963, p. 35, M. Olivier Clottu écrit: «*Ruedin*. Jean-Ruedin Brechalle reconnaît ses biens à Combes sur le Landeron en 1511. Son fils Grand Jean Ruedin est l'aïeul de cette nombreuse famille dont une branche importante a été reçue communière de Cressier en 1605 et plusieurs autres du Landeron au cours du 17^e siècle.»

Dès lors on voit clairement pourquoi notre Jean Ruedin des Bois a été autrefois étiqueté comme ressortissant neuchâtelois. Dans cet annuaire de 1963, le même auteur présente des armoiries de cette famille Ruedin (pp. 35, 36), lesquelles sont: une croix de Lorraine posée sur trois monts et accompagnée de deux étoiles; on sait que la croix de Lorraine possède deux traverses. Il est amusant de trouver dans l'armorial manuscrit de Nicolas Gatschet ou Gachet: *Wappenbuch der schweizerischen Geschlechter*, de 1799, vol. 1, à la Bibliothèque de la ville de Berne des armoiries «von Freyenberg» qui sont celles des Ruedin neuchâtelois: une croix de Lorraine posée sur trois monts, mais sans les étoiles!

Je dois faire état de coïncidences curieuses qui donneraient raison à l'auteur de: *Les Franches-Montagnes dans l'histoire*, s'il s'était révélé qu'aucun nom ou prénom Ruedin n'ait jamais paru à la Montagne. En effet, en langue allemande, les verbes essarter, déraciner, déboiser se disent *roden* ou *ausroden* et l'action d'essarter, de déboiser, se dit *Rodung*. De là pour passer à Rodin, Rudin, Ruedin, il n'y a qu'une chiquenaude! D'autre part, des documents en allemand relatifs à la Montagne contiennent le terme de *Rütte* ou *Rütti* qui désigne une pièce de terre ou de forêt essartée pour être cultivée, selon une aimable communication des Archives de l'ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy. Ce terme a été relevé par Jules Surdez, dont j'ai cité le passage: «Von dem zehender siner ruti» de l'an 1492. J'ajoute pour ma part: en 1536 «En haulte fied gelegen, die Rütenen, so der herr von Vallendys verlûhen hatt»; en 1543 «ein befang bezirck schwendung oder Rütte»; en 1544 «ein befange und bezirck schwendung oder Rütte»; en 1546 «sollen . . . uns der Rûett recht bezalen» (B 239-4), puis en 1564 (matten, gärten bünden, rüttinen holz oder veld» (B 194-17), cahier des Remarques sur les biens vendus et échangés.

Ainsi, on aurait pu admettre également que le terme *Rütte* ou *Rütti*, transformé en *Ruddi*, était à l'origine du nom Ruedin. Toutefois, puisqu'un certain Ruedin des Pommerats vivait à la fin du 15^e siècle, pourquoi ne fallait-il pas, sur ce fait acquis, chercher d'autres traces de ce personnage? On constate que les historiens ayant cité Jean Ruedin dans leurs écrits après l'année 1930 n'ont pas suivi la piste tracée par Jules Surdez, piste qui pourtant ouvrait la voie à des recherches consistant à examiner les comptes de la Franche Montagne. En outre, le document de 1485, qui se trouve dans TR 5, n'a pas non plus retenu leur attention. Seul Vautrey (6, p. 775) le mentionne en ajoutant que le nom de ce Jean Ruedin fut donné au village des Bois.

RUEDIN, UN NOM BIEN RÉPANDU

Depuis le début du siècle passé, nos annalistes jurassiens, tout en citant le défricheur Jean Ruedin des Bois, ne se sont guère inquiétés de savoir si l'on trouvait le patronyme Ruedin comme nom de famille ou prénom porté autrefois par des Francs-montagnards. Était-il commun ou au contraire rare et même inexistant à la Montagne, puisqu'on faisait venir Jean Ruedin de Suisse ou du pays de Neuchâtel? Vautrey (6, pp. 13, 14) a bien mentionné, il est vrai, d'autres Ruedin, ainsi qu'une famille appelée «des Bois», qu'il a rattachés, mais avec précaution, à celle de notre Jean Ruedin des Bois. Il écrit en citant ce dernier: «Plaçons-le au commencement du 15^e siècle, et donnons, avec toute vraisemblance, pour frère ou pour fils à ce fondateur de la commune des Bois, un autre Jehan Ruedin qui était prêtre et faisait en 1427 partie du Chapitre de St-Michel à Porrentruy... Un autre Ruedin des Bois était chanoine de St-Ursanne en 1460, et de plus notaire.» Cet auteur poursuit en citant des Ruedin de Damvant, au 16^e siècle, et il ajoute: «Il est probable que tous ces Ruedin appartenaient à la famille du premier colon des Bois.» Vautrey mentionne encore un Jehan des Bois, en 1441, et un Humbert Birton ou Breton des Bois, de 1466 à 1494. Paul Bacon et André Rais affirment dans *Les Franches-Montagnes*, p. 78, que cette famille des Bois était originaire de Buix en Ajoie. C'est possible, mais la preuve n'est pas donnée.

Bien qu'il ait existé une famille des Bois à Porrentruy (TR 5, p. 712 et Vautrey 2, pp. 111, 134, 226), celle qui est à considérer ici était originaire de St-Ursanne. On y trouve en 1375 un «Jehan Des boys» chanoine de St-Ursanne; en 1385, un «Jehans des Boix» maître-bourgeois de cette ville; encore en 1385, un «Rechart dit des bois courdier», également bourgeois (dans l'ordre: Fidèle Chèvre, *Histoire de Saint-Ursanne*, p. 190; Louis Stouff, *Le pouvoir temporel des évêques de Bâle et le régime municipal*, 2, p. 37; TR 5, p. 698). Depuis 1388 jusqu'à la fin du 15^e siècle, plusieurs Jehan de Bois ou des Bois existaient parmi les bourgeois de St-Ursanne (TR 5, pp. 245, 699, 701, 750, 790; L. Stouff, cité, 2, p. 177; F. Chèvre, cité, pp. 219, 222, 790). Cette famille pourrait fort bien avoir tiré son nom des forêts des environs de St-Ursanne, soit des bois de St-Ursanne, puisque j'ai cité par exemple des habitants des bois de Montjoie ou de La Malnuit et que je trouve mentionné en 1524 un «Jehanhumert des bois de Saigneligier». Celui-ci, décédé à cette date, était un Jobin (B 133-29). J'y reviendrai plus loin.

La personne de Jean Ruedin que signale Vautrey, et qui était prêtre à Porrentruy, en 1427 (TR 5, p. 762), apparaît déjà en 1410 et en 1416 (TR 5, pp. 731, 740). Comme elle ne porte pas le nom Des Bois dans ces trois actes, on pourrait admettre qu'elle était un Ruedin appartenant à l'une des familles de ce nom qui existaient en Ajoie: à titre d'exemples, Ruedin de Cornol à Porrentruy en 1413, Perrin le Rude de Charmoille en 1416, Alix Ruedin à Porrentruy en 1485 (TR 5, pp. 738, 740, 879, 880); en outre, les Ruedin de Damvant cités par Vautrey 1, pp. 376, 378, 386 et Vautrey 6, p. 13. Quant à Ruedin Bois ou des Bois, chanoine de St-Ursanne et notaire, qui apparaît aussi sous le prénom de Rodolphe, je le trouve cité de 1416 à 1461 (TR 5, pp. 245, 794, 795, 822, 825). Le signet de notaire de ce «Ruedin Boïx» de St-Ursanne, figure sur un document de 1455 (B 133-3, Bellelay, propriétés de l'abbaye). Entre 1458 et 1478, se trouvait à St-Ursanne un Jehan Heinrich des bois (B 207-13). Humbert des Bois ou Breton des Bois, de 1466 à 1494 (TR 5, pp. 656, 834, 844, 849, 867, 883, 894, 900), fut tour à tour prévôt de Porrentruy, maire de Delémont, châtelain de St-Ursanne et maire de Montfaucon. Il avait peut-être pour ancêtre ce «Perrin le berton», bourgeois de St-Ursanne en 1385 (TR 5, p. 698).

Ruedin est donc un nom et aussi un prénom; il provient de Ruedi diminutif de Rudolf. Il ne faudrait pas croire que la Montagne n'a pas connu anciennement ce patronyme parmi sa population. En consultant les Monuments de Trouillat et des dossiers de nos archives jurassiennes, on constate que ce nom n'y a pas fait défaut. J'en donne quelques exemples, extraits des vieux actes comme aussi des comptes de la Franche Montagne que j'ai consultés également pour l'époque en question. La liste suivante comprend aussi la Courtine de Bellelay.

- No 1. Le gros Ruedin «dem grossen Ruedin» en 1441, (La Montagne, lieu non précisé, enquête entre ceux de Tramelan et ceux de la Montagne).
- No 2. de 1466 à 1489 Ruedin Semonat (Montfaucon).
- No 3. en 1470 Rüdin le filz Jehanperrin du Noirmont.
- No 4. de 1480 à 1490 Jeusne Jehan filz perrin Ruedin ou Juesne Jehan perrin Ruedin sun (Saignelégier).
- No 5. de 1480 à 1492 Jehan Rudin faivre ou Ruedin Schmid (Saignelégier).

No 6. de 1480 à 1492 Rûdin gindre rebeglat ou Jehan Ruedin Ribillat ou Ribellat (Les Pommerats). Dans les anciens textes, on trouve quelquefois les lettres *gl* pour *ll*, comme en italien: *famiglia* qui se prononce *familia*. Donc ici il faut lire: gindre rebeliat.

No 7. de 1482 à 1489 Ruedin Esquaber (Montfaucon).

No 8. de 1485 à 1492 Juesne Jehan Ruedin (Saignelégier).

No 9. en 1488, 1489 Ruedin Henred (Les Breuleux).

No 10. en 1491 et 1513 Ruedin Jullerat (Juillerat à Châtelat).

No 11. en 1492 Jehan Rudin bourquin sùn (Saignelégier).

No 12. en 1492, 1493 Jehan Ruedin Menegol (Saignelégier et Muri-aux).

No 13. en 1513 Ruedin Piquegnat de la Joux.

No 14. en 1534 Ruedin Semonat (Montfaucon).

No 15. en 1534 Ruedin de chieulx henrj des Breuleux.

No 16. en 1550—1560 environ, Michiel Ruedin (Saignelégier).

No 17. en 1551 les Jehan Ruedin Bausme (région Les Bois).

No 18. de 1554 à 1563 Ruedin gindre de Jean Henry de chez Girard (Les Breuleux).

No 19. en 1560—1570 environ, Ruedin Erard (Cerniéwillers).

No 20. en 1570 environ, Ruedin Boillot (La Chaux).

Nos 2, 4, 5, 6, 8, 9, 11, 12: Comptes de la Franche Montagne; 7: Comptes idem, et B 133-6, Bellelay, possessions de l'abbaye; 14, 15: Archives bourgeoisie Porrentruy V/1; 10, 13: B 133-29; 1, 17: B 194-16; 16, 18, 19, 20: B 194-17; 3: B 207-26.

Les nombreux Ruedin que nous offrent les anciens actes ne peuvent que laisser perplexe le chercheur bien intentionné: lequel est le bon? Lequel a donné son nom à la localité des Bois? Comme dans les grands magasins, le choix ne manque pas! Cependant, il faut cerner le problème et circonscrire les recherches au territoire du Noirmont et des Bois.

ET VOICI LE VRAI JEAN RUEDIN

Jules Surdez, dans son mémoire cité («Actes» 1930, p. 65), écrit: «Il est très difficile de se reconnaître dans cette question Jean-Ruedin qui, on le voit, est un véritable casse-tête.» M. l'abbé Prince, dans ses deux ouvrages mentionnés, le premier à la p. 148, le second à la p. 192, nous dit au sujet de ce problème: «Il y aurait là de toute façon un magnifique et passionnant sujet pour un élève de l'Ecole des Chartes.»

Alors, allons-y pour l'Ecole des Chartes! Je savais il y a longtemps, peu après la dernière guerre, qu'un Jean Ruedin avait existé dans la Franche Montagne. En consultant des dossiers aux Archives de l'Etat à Berne, je trouvai pour la première fois le nom Jean Ruedin dans une pièce de l'an 1544 (B 187-59, Erguël, Délimitations et affaires diverses). Il y était fait mention du «*porprix de Jehan Rûdin que contient grand place*», mais le lieu exact de son bien n'était pas précisé. Il s'agissait cependant des places que ceux de la Franche Montagne possédaient sur la châteltenie d'Erguël. Ainsi, sur une base sûre, j'avais déjà la certitude que l'existence d'un Jean Ruedin était démontrée. Plus tard, je constatai qu'un autre exemplaire de ce document se trouvait dans le dossier B 194-16. Voici une explication à propos du mot *pourprix*: «maisons et enclos d'icelles, autrement appelés les Pourpris» (B 194-17).

En 1959, faisant des recherches au sujet de la borne de Biaufond, dite des Trois Evéchés, je trouvai dans ce dossier B 194-16 un acte de 1551 dont le texte me mit sur une voie. On y faisait état d'une limite passant à la Roche du fief de Valanvron «*que les Jehan Rüdin bausme tiennent de fieffs devers vent*». Puis les mêmes étaient encore cités: «*Lesquels Jehan Rüedin Bausme desous devers bise...*» Dès lors, je supposai que Jean Ruedin était un *Baume*, d'autant plus que la limite en question était proche du territoire des Bois. En outre, ce territoire touchant à l'Erguël, Jean Ruedin pouvait très bien avoir possédé des terres sur cette seigneurie, puisque le document de 1544 le disait. Enfin, la famille Baume était anciennement originaire de la communauté des Bois (voir fig. 2, le plan de situation des Bois Ruedin sur une pièce datée de 1599, B 194-16).

Ici, quelques éclaircissements sont nécessaires. Dans cette région, la frontière entre le district de Courtelary et le canton de Neuchâtel est constituée par une ligne droite tirée de La Ferrière à Biaufond. Côté vent, s'étend le territoire assez vaste du Valanvron, situé au *nord-est* de La Chaux-de-Fonds. Toutefois, l'extrémité *est* du Valanvron déborde sur le district de Courtelary, c'est-à-dire l'Erguël. En examinant une

carte géographique, on remarque que le territoire du district de Courtelary se présente là comme un rectangle coincé entre ceux du canton de Neuchâtel et du district des Franches-Montagnes. Dans ce rectangle, se trouve la Combe de Biaufond, combe très sauvage et certainement peu connue des Jurassiens. C'est dans ce secteur que les Jean Ruedin Baume avaient un fief, donc sur Erguël, mais aussi au bout du Valanvron. Autrefois, cette combe portait le nom de Combe des Fiefs (voir Abraham Robert et Benoît de la Tour, Description de la frontière des Montagnes de Valangin, avec une carte de l'an 1663).

Ayant laissé de côté le problème Jean Ruedin pour effectuer d'autres recherches, je le repris plus tard, car il est vrai qu'il me manquait encore une preuve solide. Je la trouvai dans le dossier B 194-1: en 1516, à Saignelégier, on procéda à la construction de la «nouvelle maison» du Prince Monseigneur de Bâle, sous la surveillance du donzel Jean de Vendlincourt, châtelain de St-Ursanne et, partant, de la Franche Montagne, (probablement le bâtiment primitif de l'actuelle préfecture). En 1517, ce châtelain de St-Ursanne, Jean de Vendlincourt, est dit «noble escuyer» (B 207-26). Le «registre dez mission faictes», c'est-à-dire des travaux, ouvrages, transports, exécutés à l'occasion de cette construction, contient plusieurs noms de Francs-montagnards y ayant participé. Sur une page dont le titre est: «Sansuignant lez lavon quon ait mis aud [ict] ouvraige», je lis: «*premierement ont ait habuz de Jehan Ruedin desboix X lavon amener par Jehan vuillemin son filz*». Il a livré 10 *lavons* et en a encore fourni d'autres par la suite. Selon le Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes, de Simon Vatré, p. 108, le *lavon* est une planche.

Jean Ruedin des Bois avait donc un fils prénommé Jean Vuillemin. Or, le dossier B 239-4 m'apporta plus que je ne pouvais souhaiter connaître sur sa famille. Une lettre de fief du 27 décembre 1545 m'apprit que l'évêque de Bâle Philippe de Gundelsheim avait donné en fief à Jean Vuillemin Baume, des Bois, un pré sur Valanvron dans la seigneurie d'Erguël. A cette date de décembre 1545, Jean Vuillemin était déjà mort: «Prest des Jehan Vuilliemin du prelz de Vallewron»; l'évêque Philippe déclare: «... Que comme nous ayons a fur (feu) Jehan Wuillemin baulme demeurant es bois en nostre franche Montaingne, prestez le prelz nommee Vaut leûrain en long en large et selon qui se comporte mesme quil porte leau dez le hault en bas gisant en nostre seigneurie darguel pour luy ses hoirs en fied mahel aussi et en apres achoir et tumber sur ses filles, ouctroyen de grace especiale. Mais que apres son deces et trespas entre ses freres et filles par luy delaissez, Il y auroit survenues melentendus et mattiere de questions, Desquelles Ilz

se seroient ainsin que sensuyt pacifiez et accordees, Que doiresenavant Ilz reprandroient conjointement dudit fied, en nous donnant ung pourteur Surquoy ont lesdites parties Assavoir Girard Wuillemmin baulme des bois comme presentement pourteur de nostredit fied Et aussi Jehan prestre en nom de Jehan Humbert son pere et semblablement le gindre de fut George Wuillemmin en nom des enffans delaissez par ledit fut Jehan Wuillemmin, reprins de nous ledit jourdhuy du susdit fied.» Les conditions suivent; l'acte est fait et scellé au château de Porrentruy. L'original sur parchemin est en allemand; en voici le début: «Wir Philips von Gotts Gnaden Bischoff zû Basell Thûnd khundt und bekenen hiemitt wissentlich, Das als wir weilant Jehan Wuillemmin baulme de boys sesshafft in unserm Fryemberg ein matten genampt Walleûvron, so weith und sy wasser von der hochenn herab tregt in unserer herschafft Erguez gelegenn, fur sich und sine erben zû mannelechen geliechen habenn...»

Dans une lettre de fief en faveur de Jaque Mathez, de La Chaux-de-Fonds, du 1er novembre 1543, et une autre pour Claude dessus le Mont, du Locle, du 1er novembre 1544, l'objet du fief est mentionné comme jouxtant Jean Vuillemin des Bois, le premier: «ligt jennethalb dem berg so gegen mittentag, Stosst gegen mitternacht an Jehan Vuillemin des boys, gegen nider gang, oder widerwind an pellitier von Rinna...» et le second: «ein befange und bezirck schwendung oder Rütte so er von Claude Steph von Ryna erkoufft, Stosst an Jehan Vuillemin des boys der hatt daran wider mittnacht, unnd peti Jehan Gënebin von Rina wider wind...». Ces lettres sont également octroyées par l'évêque Philippe. Le 14 août 1546, nouvelle lettre de fief sur parchemin, du même prince, pour «unsern angehorig lieben Erhard baûlme, Jehan prestre baûlme und Jorg de la bouÿse Jehan Wûllimj baûlme, der Zeit dochterman Ein bezirckh und plaz by der matten Wallenvrûn... gelegen, gnediglich zû rechtem manslehen verlûhen haben und zeûcht sich (als wir berûht) sollich plaz Premierement depûis la roiche de beauûlfond qûest deûers mienûit tirant au fil en la roiche deûers vent dû prelz de valeurin suillant les roiches, les Noirmonier tienent deûers vent, des les roiches, et eûlx les Jehan Rûedin deûers bises...». Cet acte prouve que Jean Ruedin était un Baume, puisque le passage «eux les Jean Ruedin» se rapporte aux Baume du début de la lettre, bénéficiaires du fief en question. Une pièce du 6 novembre 1623 rappelle que Jean Ruedin eut trois fils: Jean Humbert, Jean Vuillemin et Girard Baume, ce dernier dénommé Erhard dans les textes allemands: «Scavoir que furent Jehanhumbert Jean Vuillemin, et Girard Baulme freres amodierent en fief heritable ou emphiteose le lieu de Valerin...»

Le 16 septembre 1536, toujours du même dossier B 239-4, la communauté du Noirmont avait également reçu en fief dans le quartier du Valanvron, une place touchant à celle des Jean Ruedin: «...depuis la tirant devers la roiche du fiedz de Valevrûn, que les Jehan Ruedin baulme tiengnent de fied devers vent, suillant les roûches, jusque a landroict du Cernuluy, sur la roiche devers midj, Lesquelles Jehan Ruedin baulme demeureront desoubz dever bise et les habitans dudit noirmont devers dessus dever vent». L'acte de l'an 1551, que j'ai mentionné plus haut (B 194-16), est donc une copie de ce document de 1536, le contenu étant le même.

Jean Ruedin était peut-être déjà mort en 1536, bien qu'en 1544 soit mentionné le «porprix de Jehan Rûdin que contient grand place», car son fils Jean Vuillemin ne vivait plus en décembre 1545. Selon cette lettre du 27 décembre 1545, Jean Humbert et Girard, eux, étaient encore en vie et l'on remarque, comme dans celle du 14 août 1546, que Jean Ruedin, leur père, n'y est pas cité. On peut donc admettre comme assez probable qu'il était décédé avant la fin de l'année 1545.

Il reste à savoir si le personnage qui a livré des lavons à Saignelégier en 1516 est le même que le Jean Ruedin des Pommerats de l'acte de 1485, dans TR 5. Un examen détaillé des comptes de la Franche Montagne de la fin du 15^e siècle m'a permis de mettre un point final au «casse-tête» Jean Ruedin.

En 1485, les suivants paient la dîme en blé: «*Giray Viatte und Jehan Ruedin fur den Zehenden von Pomerat.*» En 1491, ce Jehan Ruedin paie la dîme en avoine «*ut in cedula.*» En 1492 «*Jehan Rudin de pomerat von dem Zehenden siner Rûtj IX sester*» est placé dans la rubrique blé (texte cité par J. Surdez). Il est suivi dans la liste par un Jehan Rudin pour la dîme de Muriaux, puis par un Jehan Rudin Menegoir pour la petite dîme de Saignelégier. Dans la rubrique avoine, «*Jehan Rûdin des pomerat*» paie «*von sinem Rûtj IX sester*». Il est suivi ici par Jehan Ruedin Menegoir pour la dîme de Muriaux et du même Jehan Ruedin Menegoir pour la petite dîme de Saignelégier. Des trois Jehan Ruedin de la rubrique blé, le second est donc la même personne que le troisième, nommé Menegoir. Il existait des Menegolz à Saint-Ursanne (Fidèle Chèvre, cité, p. 293: Jehan Ruedin Menegolz en 1505, pp. 337, 338, 777).

En 1493, sous rubrique blé, «*Jehan ruedin von Pomerat*» paie «*von dem Zehenden siner Rutti VIII sester*». Il est suivi par Jehan Ruedin Menegol pour la dîme de Muriaux, puis par Jehan Ruedin Menegol pour la grande dîme de Saignelégier. Pour l'avoine, on trouve les trois mêmes Jehan Ruedin ci-dessus, le premier pour sa «*rutti*», le second

pour Muriaux, le troisième pour Saignelégier. Mais voici que, la même année, encore sous une rubrique avoine, on découvre qu'un «*Jehan ruedin balme dedit IX sester ut in cedula*», encore suivi par le premier Jehan Ruedin Menegol, puis, deux lignes plus loin, par le second Jehan Ruedin Menegol. Il est donc hors de doute que le premier contribuable mentionné, Jean Ruedin des Pommerats, était identique au Jean Ruedin Baume installé plus tard aux Bois. Si Jules Surdez ou la personne qui lui a fourni le texte de l'an 1492 avait eu la curiosité de jeter un coup d'œil sur l'année 1493 des comptes, il aurait pu, en comparant les personnages cités, trouver la solution tout de suite! J'ajoute que le nom Baume, autrefois écrit Balme, Baulme, proviendrait de la langue celtique et désigne une grotte, une caverne.

Jean Ruedin Baume apparaît donc pour la première fois en 1485 dans les documents, mais sans son nom de famille, lequel pourtant existait déjà à cette époque-là: en 1480 «recher belmez» (Saignelégier), soit Richard Baume (Comptes de la Franche Montagne). En prenant, à titre d'hypothèse, une date minima pour l'âge de Jean Ruedin en 1485, et en admettant ainsi qu'il avait 19 ans cette année-là, il aurait eu 50 ans en 1516, l'année où il livra ses lavons.

LES BOIS AVANT JEAN RUEDIN

Lors des contestations relatives aux limites de la seigneurie de Valangin et de celle de l'Erguël (B 207-26), des témoins déclarèrent en 1470 que «Thiebault Simon des Breules... et girart Donsel devant XXIIII ans ont repris la place de Valanvron de feu pierre schaffner de Courtellary comme officier de Monseigneur de Bale», ce qui ramène le fait à l'an 1446; en outre, qu'un certain Maigny «avoit repris ledit Valanvron de Jehan richart de Courtellary receveur de Monseigneur de Bale et en paya de la cire deux livres audit Jehan Richart par an au nom de Monseigneur de Bale.» Entre autres témoins, on trouve là un «Henry Maigny de Noirmont» âgé de 50 ans. Pierre Schaffner et Jean Richart appartenaient à la famille noble de Courtelary; le premier vivait dans la seconde moitié du 14^e siècle, le second apparaît en 1427 (TR 4, p. 726; B 187-1a, Livre de vie du chapitre de Saint-Imier).

Ainsi, les gens de la Montagne se rendaient sur les places du Valanvron, certainement au moins dès le début du 15^e siècle. En outre, ils allaient à la chasse à Biaufond et au Valanvron, comme en font foi les affirmations de plusieurs témoins lors de ce litige concernant les limites au 15^e siècle. A mon avis, il faut supposer que nos Francs-

montagnards, cultivateurs et chasseurs, avaient établi, là où fut construit le village des Bois, une étape, un relais, une station, sur la piste menant au Valanvron. C'était donc au milieu des bois, le lieu dans les bois qui, au 15^e siècle, ne portait pas encore le nom de Jean Ruedin. Une pièce du même dossier, du 26 mai 1945, m'apprend que «fut abatue une beste ronse sur le bie de beau fon par quoy il avoyent debat avec ceulx *des boz* et sur le debat vint henriotout du noirmon homme de Monseigneur de baille lequel leurs dit quilz estoyent en la fontaine de Monseigneur de velard et devers bise de la fontaine sur Monseigneur de baille et devers vent sur Monseigneur de valengin».

Les gens «des boz» étaient assurément ceux des Bois et, en 1516, Jean Ruedin est dit «desboix» et non pas des Bois Ruedin. En conséquence, sur la base de l'exposé ci-dessus, Jean Ruedin ne saurait avoir été le fondateur du village des Bois. Dès son arrivée, venant des Pommerats, il aura probablement, lui et sa famille, contribué à agrandir et développer une petite agglomération, une station primitive, en défrichant les alentours de celle-ci.

J'ai déjà mentionné des bois portant un nom de famille. Ces familles les ont possédés, en propriété ou en fief, les ont défrichés en tout ou en partie, les ont habités pour certaines d'entre elles. Jean Ruedin était de celles-là, ni plus ni moins. Feu Jean Humbert des bois de Saignelégier, déjà nommé en 1524 (B 133-29) est inscrit dans les comptes de 1491 et 1492: «Jehan Humbert du bois». En 1516, il est Jehan Humbert Jobin (B 194-1). L'appellation «du bois» se rapporte à un secteur du Bois-Derrière nommé en 1556 «aû boix Jobin» (B 194-17, cahier déjà cité). Ce lieu fut appelé plus tard, en 1691, «au bois derrier dit au billebo» (B 194-18, La Franche Montagne, Pâtures et closures). Billeboz était de la famille des Richard Guenin, de Saignelégier, lesquels reprirent le fief du Bois-Derrière de feu Jean Humbert en 1524. Billeboz Richard Guenin, ancien maître-bourgeois de la Montagne, était âgé d'environ 74 ans en 1603 (B 207-15; voir aussi la lettre de fief, du 21 mai 1550 in B 133-29). Il y avait également au Bois-Derrière, en 1544, «le boz es marchand» (B 133-29). En 1628 est mentionnée une terre sise «au bos derrier alias bos es Marchand» (B 133-26, Cartulaire de Bellelay, p. 356). La famille Rebetez a donné son nom au Bois Rebetez dans la Courtine. L'ancêtre, Girard Rebetez, reçut ce lieu «le lieu de Rebettez» en fief en 1512, puis ses fils, en 1544 et 1549 (B 133-29). Je trouve dans les comptes de la Montagne un «Francois Rebettez demeurant a Bois rebettez» en 1583.

Tout près des Bois se situe le *Bois François*, que les gens de la région et des cartes géographiques nomment à tort le Bois Français.

On trouve, en 1556, «Anthoine francoi dû boz»; en 1560 «Guilame Wûlemin dû boix francoi» et en 1560 environ, «Jean françois du boz au françois» (B 194-17 et cahier cité). Cette famille venait des Pommerats, comme les Jean Ruedin: en 1544, «Les francois des pomerot» avaient un bien aux Fonges près des Bois; en 1563 vivait «Claudot francoi des pomerot» (pour 1544: B 194-16; pour 1563: B 194-17). Je remarque également dans les comptes de la Montagne des «francois» des Pommerats, de 1485 à 1492. En 1464, il y avait déjà aux Pommerats un «Willemin francois» âgé d'environ 50 ans (B 207-13). C'est donc le Bois Ruedin qui s'est développé au point de devenir un village, tandis que le Bois François en est resté à quelques maisons.

Puisqu'un dénommé François s'est installé dans un bois devenu dès lors le Bois François, c'est qu'il l'a habité, qu'il a très probablement défriché en tout ou partie ce lieu et y a créé sa petite place au soleil. Cet endroit étant très voisin des Bois Ruedin, ce n'est donc pas Jean Ruedin qui l'a défriché. Jean Ruedin ne fut donc pas le grand défricheur de la Montagne ni même du plateau des Bois. Il n'a pas fondé l'agglomération des Bois. Il n'est pas venu de Suisse ni de Cressier et Landeron. Il n'était pas un Jobin. Il était un Franc-montagnard des Pommerats venu, avec d'autres de cette localité, s'établir dans cette région très boisée de la Montagne où d'autres auparavant avaient déjà pris pied. Et un Franc-montagnard qui n'a sûrement jamais pensé un instant qu'il entrerait dans l'histoire!

Dans une seconde partie de ce travail, je parlerai de Jean Ruedin et de sa famille, de ses descendants les Baume des Bois et des Breuleux, de ses voisins et de son origine probable.

Abréviations:

TR	Joseph Trouillat: Monuments de l'Histoire de l'ancien Evêché de Bâle
Vautrey	Louis Vautrey: Notices historiques sur les villes et les villages du Jura bernois
Chèvre	Fidèle Chèvre: Histoire de Saint-Ursanne
Actes	«Actes» de la Société jurassienne d'Emulation
B	Cote du dossier des Archives de l'ancien Evêché de Bâle (Archives jurassiennes à Porrentruy).
B 133—29	Bellelay, Protocoles des lettres de fiefs
B 194—1	La Franche Montagne, Droits et libertés, et divers
B 194—16	Erguël et la Franche Montagne, Délimitations
B 194—17	La Franche Montagne, Les lods liquidés
B 207—12	Seigneurie de Franquemont, Délimitations
B 207—13	Seigneurie de Montjoie, Délimitations, idem B 207—15
B 207—26	Seigneuries d'Erguël et de Valangin, Délimitations
B 239—4	Erguël, Fiefs communs

